

Sécurité lors de matches de football de dimension internationale. Initiative Belgique

2001/0824(CNS) - 29/08/2001 - Document de base législatif

OBJECTIF : initiative de la Belgique en vue d'améliorer la sécurité lors des matches de football de dimension internationale. CONTENU : l'internationalisation du phénomène football et les nombreux déplacements de supporters rendent indispensables des mesures dans un contexte européen. Afin de gérer efficacement les événements footballistiques, et notamment de prévenir la violence liée au football et de lutter contre ce phénomène, l'échange d'informations est essentiel pour que les services de police et les autorités soient en mesure de se préparer et de réagir efficacement. Aux fins de l'échange d'informations lors d'un événement footballistique et compte tenu de la coopération policière internationale qui est nécessaire lors des matches de dimension internationale, il est proposé de créer un centre policier national permanent d'information "football" dans chaque État membre. Un tel centre privilégiera la coopération sur le plan opérationnel entre les autorités compétentes et contribuera à collecter, stocker, traiter, analyser et échanger les informations pertinentes.